sept 2016





Local

d'Urbanisme

avec le

Marquis

de Breteuil

hameaux

2016

Agenda

▶ SEPTEMBRE

samedi 10 Inter-hameaux de Choisel

samedi 17 et dimanche 18 Journées du Patrimoine

▶ OCTOBRE

samedi 1^{er} Soirée russe

*jeudi 6*Goûter des Aînés

vendredi 14 Nouveaux arrivants

et Entrées en 6ème

samedi 22 Soirée Moules Frites

vendredi 28 Soirée Jeunes AAEC

► NOVEMBRE

samedi 5 Murder party

jeudi 11

Cérémonie de l'Armistice et Vin d'honneur

samedi 19 Soirée irlandaise

▶ DÉCEMBRE

samedi 10 Soirée orientale mercredi 14 Arbre de Noël

▶ 2017

jeudi 19 janvier Repas des Aînés

samedi 4 mars Carnaval des enfants

> samedi 11 mars Soirée Jeunes

jeudi 16 mars

Goûter des Aînés

dimanche 26 mars Marché de Pâques

Votre mairie

1 route de la Grange aux Moines 78460 Choisel

tel: 01 30 52 42 15 fax: 01 30 47 16 56

⊠ mairie.choisel@wanadoo.fr

Ouverture:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h Mercredi de 14 h à 17 h

www.choisel-commune.fr

Flashez pour un accès direct au site de la commune à partir de votre smartphone.



Retrouvez-nous aussi sur Facebook

https://m.facebook.com/Mairie-de-Choisel-788977187904130/



Communication par email:

Afin de recevoir directement et plus rapidement des flashs d'information et autres invitations de la Mairie, nous vous remercions de transmettre votre adresse électronique par mail à :

LES ÉCHOS DE CHOISEL #56 - Bulletin municipal de Choisel

Directeur de la publication : Alain Seigneur

Coordination: Frédéric Julhes

Rédaction: Jean-Yves Caron et la Commission Communication **Photos**: Frédéric Julhes, Jean-Yves Caron, Florent Boissel, Delphine

Lebahan

Conception graphique: effet-immediat.com

Vous souhaitez participer à la rédaction du prochain numéro des Échos ? Envoyez vos idées, articles, photos, suggestions à :

⊠ echos@choisel.fr

Résultats des jeux de ce numéro :

Mots croisés: Barman / Piscine / Equilibre / Histoire / Contes / Agilité / Cohésion / Breteuil / Tirer / Pousser / Eau **Rébus**: Rébus 1 : Joutes Médiévales – Rébus 2 : Course à la valise



Choisel est une commune du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

sommaire

Informations municipales

Conseils municipaux État civil et nouveaux arrivants

- 6 PLU
- **Entretien avec ...** le Marquis de Breteuil
- Florent,
 I'Ami des Jardins
 Les arbres
 estampillés PLU
- Pour ou contre
 Les vélos électiques
- L'au revoir de Madame
 Lévy-Martin
 Carte jeunes
 Souscription M. Tournier
 Activités Ados & TAP
 Fête de la musique
 Inter-hameaux
 Maison d'Ingrid
 Foyer Rural
- Histoire
 La Maison Forte
- Culture
 Les années sombres,
 de Caroline Dornstetter
- 31 Infos locales CCHVC
- Du Business à Choisel Les Madeleines Vertes
- 35 Jeux
- **36** Urgence



Un château, une maison forte et des joutes entre villageois, c'est le

COCKTAIL HISTORIQUE pour réussir la rentrée à Choisel

Finies les vacances et les compétitions hautes en couleurs à Rio, c'est la rentrée en vallée de Chevreuse comme ailleurs, il n'y a aucun doute là-dessus et pas d'échappatoire. Afin de prolonger un peu tous ces bons moments, nous vous proposons dans ce numéro 56 des Échos de Choisel un mixte d'informations typiques de cette période (utiles, sérieuses, indispensables...) et d'annonces de futures invitations à nous retrouver sur la commune (joyeuses, amicales et tout aussi indispensables...).

Pour commencer très sérieusement ce numéro, nous revenons sur les décisions des derniers conseils municipaux ; l'un d'eux était dédié au **PLU** (Plan Local d'Urbanisme). Le projet est désormais défini et le Conseil Municipal l'a validé. Mais il est encore temps de vous y intéresser, puisque vous êtes invités à faire vos commentaires ; vous trouverez dans ce numéro une bonne synthèse sur 2 pages de « ce qui va changer ».

Autre moment fort de ces Échos, notre « Entretien avec... » est consacré à une personnalité de Choisel que nous connaissons tous, le Marquis Henri-François le Tonnelier de Breteuil. Il nous a reçu, en présence d'Alain Seigneur, notre Maire, pour un entretien qui nous a passionnés et dans lequel il nous apprend beaucoup sur sa vie, sa passion pour le château de Breteuil et le combat qu'il a mené pour le sauver puis en faire l'un des monuments les plus visités de France... tout en le gardant ouvert et accessible à tous les Choiseliens!

Du côté de la vie sociale, prenez bien connaissance des informations pour réussir votre rentrée scolaire avec l'**AAEC** et les programmes proposés par l'**AJC** (pour les jeunes de la commune), le **Foyer Rural** de Choisel et la **Maison d'Ingrid**. Nous les avons agrémentés de quelques rétrospectives des derniers mois, pour que vous ayez aussi la bande son.

Et surtout, puisque l'on parle de choses importantes, préparezvous à défendre vos couleurs dans la nouvelle édition des **jeux interhameaux**, le 10 septembre à Choisel. La coupe a porté la couleur bleue de La Ferté pendant un an, est-ce que les jaunes d'Herbouvilliers ou les rouges du centre village sauront la reconquérir?

Enfin, nous vous avons préparé deux dossiers ayant pour thème l'histoire, l'un sur **la maison forte**, au centre du village, et l'autre sur «**Les années sombres**», écrit par une Choiselienne, Caroline Dornstetter, et qui nous ramène à la seconde guerre mondiale.

Bien sûr les rubriques habituelles (jardin, pour et contre, infos locales, page business à Choisel...) sont présentes, en terminant pas les jeux sur le thème de l'inter-hameaux (pour vous échauffer).

Nous vous souhaitons une bonne lecture et une excellente rentrée!

Frédéric Julhes et la commission Communication de Choisel

infos municipales 5

Conseils municipaux

Conseil Municipal du 30 mai 2016

Après l'approbation du compterendu du conseil municipal du 29 mars 2016 nous avons abordé les points suivants:

Fiscalité locale directe : vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016

Le conseil a fixé les taux d'imposition pour l'année 2016 et estimé les produits attendus comme indiqué dans le tableau ci-contre.

La commune devra reverser 97 555 € au titre du Fonds de GIR (Garantie Individuelle de Ressources) et 18 065 € au titre du Fond National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

► Aide financière de la commune en faveur des familles pour le transport en bus des enfants scolarisés aux écoles élémentaires de Chevreuse

Depuis le 1^{er} juillet 2011, le STIF est devenu seul responsable de l'organisation des transports scolaires. Les enfants de la commune de Choisel scolarisés en classes élémentaires à Chevreuse bénéficient du transport scolaire dit « sur circuits spéciaux ».

Le STIF a fixé pour la rentrée 2016/2017, le coût par élève à 298,20 €, le Conseil Départemental des Yvelines a décidé de subventionner le STIF à hauteur de 195 € par élève, il reste donc à la charge des familles 103,20 €.

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge la totalité du remboursement de la carte du transport scolaire sur circuits spéciaux pour les enfants de Choisel utilisant le car pour se rendre aux écoles primaires de Chevreuse.

Ce remboursement sera effectué sur

	Taux de référence 2015	Taux Votés pour 2016	Bases prévision- nelles	Produits Estimés
Taxe d'habitation	11,85 %	12,58 %	1 847 000 €	232 353 €
Taxe sur le foncier bâti	8,40 %	8,92 %	1 096 000 €	97 763 €
Taxe sur le foncier non bâti	40,39 %	42,88 %	40 200 €	17 238 €
Cotisation foncière des entreprises	17,34 %	18,41 %	50 800 €	9 352 €
Total				356 706€

présentation :

- de la photocopie du titre de transport et/ou du courrier de renouvellement envoyé par l'organisme,

- d'un Relevé d'Identité Bancaire.

Toute demande de remboursement devra être déposée en mairie avec les pièces justificatives citées ci-dessus avant le 1^{er} décembre 2016, dernier délai. Cependant, une dérogation pourra être accordée aux familles s'installant pendant l'année scolaire sur la commune si elles déposent leur demande dans les deux mois qui suivent leur arrivée.

Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'AAEC (Association Accueil des Enfants à Choisel) pour l'accueil du soir de l'année scolaire 2016-2017 et d'une subvention complémentaire de fonctionnement pour le temps d'activités périscolaires du jeudi après-midi

Depuis septembre 2011, l'AAEC assure l'organisation d'un accueil périscolaire et/ou extrascolaire des enfants de Choisel (activités ludiques, loisirs, surveillance).

Cet accueil est prévu pour les enfants de l'école élémentaire ainsi que pour les collégiens de 6^{ème} et 5^{ème} les lundis, mardis, jeudis et vendredis de

16h30 à 19h20 en période scolaire. Cet accueil périscolaire est d'intérêt général et créateur de lien social dans notre commune rurale.

Le Conseil Municipal attribue sur l'année scolaire 2016-2017, une subvention de 6 000 € à l'AAEC. Le versement de cette subvention s'effectuera en 2 fois, en septembre 2016 et en mars 2017.

L'association fournira tous les iustificatifs de l'utilisation de cette subvention, son rapport d'activités, son compte de gestion et son bilan financier.

Étant donné la réforme des rythmes scolaires, un accueil est prévu le jeudi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 pour permettre aux enfants scolarisés dans les écoles élémentaires de pratiquer des activités d'éveil.

Cette mission est déléquée par la commune à l'association AAEC, ce qui entraîne des dépenses supplémentaires.

Le financement de ces activités d'éveil étant à la charge des communes, le Conseil Municipal attribue, pour le 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2016-2017, une subvention prévisionnelle complémentaire de 3 000 € à l'AAEC pour assurer l'animation de ce temps d'activités périscolaires pour le 1^{er} trimestre de l'année scolaire.

Nous présentons ici des synthèses des conseils municipaux afin d'en faciliter l'approche. Les comptes rendus détaillés (et officiels) sont toujours consultables en mairie, sur les panneaux d'affichage municipaux ou sur le site de la commune « www.choisel-commune.fr ». Par ailleurs, sachez que nous accueillons toujours avec plaisir et intérêt le public lors du Conseil Municipal. Nous vous encourageons à y assister, un temps de parole vous est réservé en fin de Conseil. Les Conseils sont annoncés par avance sur le site de la mairie et sur sa page Facebook; nous vous rappelons que ces réunions sont publiques et pleines d'enseignement pour vous et également pour vos enfants, pensez-y...

candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2024

Considérant aue les Jeux Olympiques et Paralympiques incarnent des valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles la commune de Choisel est attachée, le Conseil Municipal apporte son soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

Conseil Municipal du 28 juin 2016

Après l'approbation du compterendu du conseil municipal du 30 mai 2016 nous avons abordé les points suivants:

► Arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme

Présentation du projet par le bureau d'études CITTANOVA du Plan Local d'Urbanisme à arrêter.

Monsieur le Maire précise que le projet de PLU est aujourd'hui finalisé et que ledit document doit être "arrêté" par délibération du conseil

▶ Motion de soutien à la municipal et communiqué pour avis aux personnes publiques qui ont été associées à son élaboration et aux organismes qui ont demandé à être Monsieur le Maire informe le conseil consultés.

> Il indique que les remarques émises par la population à l'occasion des différents échanges ont été prises en compte et ont permis d'alimenter le projet.

> Ce bilan met fin à la phase de concertation préalable.

> Le projet de PLU arrêté sera soumis à enquête publique ce qui permettra aux habitants de s'exprimer une nouvelle fois sur le projet avant l'approbation du PLU.

Le Conseil Municipal approuve le bilan de la concertation.

Isolation et mode de chauffage des bâtiments communaux

Afin d'élaborer le projet du prochain contrat rural, Monsieur le Maire explique qu'il faut avoir une vision globale et qu'un bilan énergétique des bâtiments communaux est nécessaire pour avoir un estimatif des travaux à engager et une évolution de leur coût.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer l'étude thermique des bâtiments communaux pour obtenir un cahier des charges.

► Reprise de la charpente de l'église et des peintures

Municipal de la possibilité d'une aide financière de la DRAC pour la reprise de la charpente de l'église et des peintures détériorées.

Afin de solliciter une subvention, un dossier doit être établi par un architecte du patrimoine dans un premier temps.

L'agence Ingénier'Y se propose d'établir un dossier de consultation pour faire réaliser un diagnostic et une étude avant-projet.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à lancer un appel d'offres pour désigner l'architecte du patrimoine qui sera chargé de cette mission.

Questions diverses

Monsieur le Maire informe que suite à la réunion des riverains de la route de la Grange aux Moines, il a missionné l'agence Ingénier'Y afin de réaliser une étude pour l'aménagement du stationnement sur cette voie.

État civil et Nouveaux arrivants

Décès

Madame Lucienne NABET épouse LEVY le 14 mai 2016 Madame Geneviève MARTIN épouse LEVY le 19 juillet 2016 Monsieur Laurent Le Bacquer, décédé le 8 août 2016

Madame Astrid BIZOUARD et Monsieur Vincent BASTIEN le 14 mai 2016 Madame Jessica KIMBLEY et Monsieur Anthony FROT le 26 mai 2016

Noëlyne, Rita, Alcina POLETTE, née le 31 juillet 2016

Nouveaux habitants

Monsieur et Madame BERTHON Monsieur et Madame FOUBERT Monsieur et Madame LUANGRAJ Monsieur et Madame ALCATRAO Monsieur SAMSON et Madame SAOUT Monsieur AVET et Madame COULARDEAU

Le PLU est arrêté...

CE QUI VA CHANGER

Le zonage

Désormais la commune est composée de six zones dont certaines sont redécoupées pour tenir compte des activités qui s'y déroulent ou pourraient s'y développer.

▶ La zone UA est une zone urbaine équipée correspondant aux noyaux historiques. Elle est divisée en sous-secteur UAb, UAh, et UAf pour prendre en compte les spécificités patrimoniales et urbaines des entités urbaines du Bourg, d'Herbouvilliers et de la Ferté.

▶ La zone UC est principalement composée d'un tissu récent diffus de type pavillonnaire. Elle a été définie afin d'intégrer un tissu peu dense destiné à supporter une densification mesurée conforme avec les sensibilités paysagères et environnementales de ces secteurs.

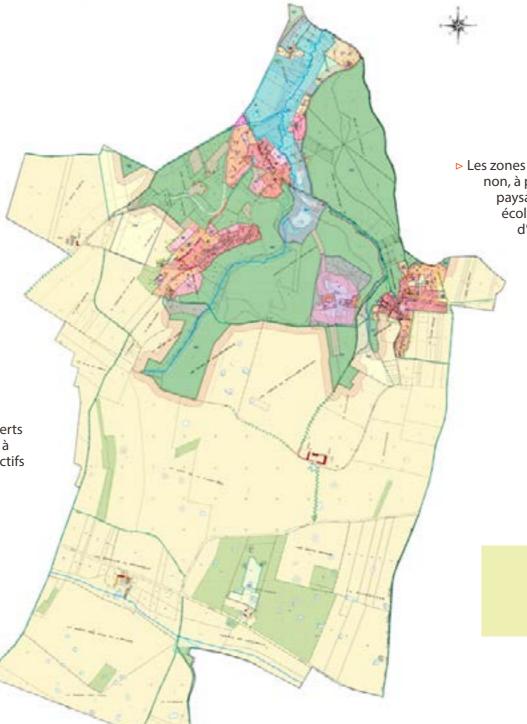
▶ Les zones AU à urbaniser sont définies comme des « secteurs destinés à être ouverts à l'urbanisation », elles correspondent à des secteurs non construits, mais destinés à l'être, à court et moyen termes dans le cas de réseaux suffisants (1AU). Un des objectifs des zones AU est de permettre l'accueil d'une nouvelle population en accord avec l'hypothèse de développement choisie par les élus.

▶ La zone A est une zone agricole.

La valeur agronomique et biologique des sols la caractérise. Dans cette zone sont autorisées uniquement les constructions et installations liées et nécessaires aux exploitations agricoles et aux services publics ou d'intérêt

Le secteur Ap destiné aux prairies du plateau a été créé afin de protéger les qualités écologiques et paysagères de ces espaces.

▶ La zone UX est dédiée au site de la scierie, destinée à faire l'objet d'une reconversion. Étant auparavant classée au POS en zone naturelle, il a été fait le choix de créer une zone urbaine spécifique au site de la scierie afin de pouvoir bénéficier du droit de préemption urbain, le secteur n'étant pas soumis au droit de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles.



Les zones naturelles N sont définies comme des « secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison soit de la qualité des sites, milieux et espaces naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels, soit de la nécessité de préserver ou restaurer les ressources naturelles, soit de la nécessité de prévenir les risques ».

Cette zone est découpée en plusieurs secteurs :

- ▶ Un secteur Nv, correspondant aux espaces naturels en fond de vallée.
- ▶ Un secteur Nf, correspondant aux espaces naturels des coteaux.
- ▶ Un secteur Nh qui correspond aux noyaux anciens des écarts et leurs développements plus récents.
- ▶ Un sous-secteur de taille et capacité d'accueil limitées Nh1, permettant un renforcement modéré du bâti au sein des enveloppes urbaines.
- ▶ Un secteur Nj qui correspond à des espaces de jardins et à des constructions situées en retrait de la zone urbanisée
- ▶ Un secteur NI qui correspond au site de loisirs du domaine du Talou
- ▶ Un secteur Np qui correspond à l'ensemble patrimonial du Château de Breteuil et son parc avec un sous-secteur de taille et capacité d'accueil limitées Np1 permettant une évolution modérée du bâti au sein du secteur Np.

PLU: les principales nouveautés

Le COS est supprimé pour ne plus prendre en compte que « l'emprise au sol » du projet, qui devient le seul terme retenu pour les projets de constructions.

De même, la surface minimale d'une parcelle lui permettant d'être éligible à la construction n'existe plus ; toutes les parcelles situées en zones constructibles peuvent ainsi accueillir un édifice en respect des règles d'urbanisme établies dans le Plan Local d'Urbanisme sans minimum de surface.

L'intégration des constructions dans l'environnement est renforcée, ainsi que la valorisation et la conservation du patrimoine. Le développement des trames vertes et bleues est privilégié.

... Maintenant, place à l'enquête publique (envisagée au cours de l'automne) durant laquelle vous êtes invités à faire connaître vos commentaires sur ce projet avant son approbation début 2017.

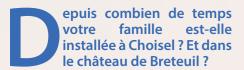
Vous pouvez, également, consulter le projet arrêté du PLU aux heures d'ouverture de la mairie, ainsi que sur le site internet : www.choisel-commune.fr/urbanisme/plu-2016. ■



6 | Les Échos de Choisel - septembre 2016 | N° 56

Notre « Entretien avec... » est consacré à un habitant de Choisel dont la famille est inscrite dans l'histoire de France depuis plusieurs siècles. Cet homme a sauvé le château de Breteuil et en a fait le second site historique le plus visité des Yvelines après Versailles. Il s'agit du Marquis de Breteuil, Henri-François Le Tonnelier de Breteuil, qui nous a reçu pour un entretien imprégné d'histoire et de culture.

le Marquis de Breteuil

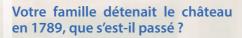


Les premiers Breteuil, Claude-Charles de Breteuil en l'occurrence, sont arrivés en 1712 à Choisel, Mon ancêtre héritait d'un oncle le château. construit entre 1596 et 1604, sous le règne du roi Henri IV. Il a été construit initialement par Thibault Desportes, le frère de l'abbé des Vaux de Cernay, ce qui lie d'ailleurs les deux sites historiquement...



Au départ, il était essentiellement constitué du corps central, qui a peu changé depuis. Mais plusieurs ajouts importants ont été apportés successivement, comme par exemple la grande galerie, créée par mon grand-père vers 1890-1900 pour en faire essentiellement un « rendezvous de chasse ».

À l'époque, les messieurs s'y retrouvaient « pour ne pas déranger ces dames » en rentrant de la chasse...



Une de mes ancêtres, Geneviève de Breteuil, a été emprisonnée à cette époque **1**, mais nous avons traversé la Révolution sans trop de hérité? soucis, notamment grâce à l'aide des Choiseliens : une partie de notre famille s'est habillée en filles et garçons de ferme et s'est réfugiée à la ferme de Prédecelle 2, où ils ont vous dire! été protégés par les habitants.

entre ma famille et les Choiseliens.

château et sur la commune, comme par exemple les nombreuses notes manuscrites de mon grand-père et de mon père.

Dans quel état en avez-vous

Dans un état de grande dégradation : nous avons eu le premier prix de chef d'œuvre en péril en 1971, c'est

Je trouve d'ailleurs que Pierre Cette ferme était la ferme du château de Lagarde, qui produisait cette et c'est aussi la plus ancienne à émission dans les années 60, a Choisel. Cela ajoute un lien très fort joué un rôle fondamental dans la rénovation des monuments historiques. Il a montré comment Il y a de nombreux moments de des gens essayaient de toutes leurs l'histoire de France qui font l'objet forces de sauver ces bâtiments et de témoignages et d'anecdotes au comment il était difficile de le faire.

Et il a rendu finalement sympa- cette charge. Mais voyant que, bien Donc, après la révolution, ce l'époque un haut fonctionnaire alors renoncé à ce projet. que nous en étions extrêmement

En réalité, quand je prends le château en 1967, 6 mois avant de me marier, le château est dans un état atroce. En dehors de quelques menus travaux, il n'a quasiment pas été entretenu Il y a eu vraiment un mouvement Mérule. depuis la guerre.

immobiliers pour me soulager de cela nous a énormément aidé.

thiques à l'opinion les monuments, que très jeune (17 ans à l'époque) mouvement dans les années 60 est alors qu'auparavant, beaucoup j'y étais très attaché, et également un autre moment fort des Choiseliens pensaient que les choses étaient suite aux interventions de la mairie et du château de Breteuil. faciles et que nous avions des de Choisel, de M. Delorozoy en « maîtres d'hôtel en gants blancs » ... particulier, qu'il faut remercier, Quels travaux avez-vous réalisés Ce que m'avait d'ailleurs dit à et d'André Malraux lui-même, il a depuis que vous gérez ce domaine?

> Il faut dire qu'à l'époque les promoteurs parlaient d'un projet de night-club et de ludoparc, ce qui avait provoqué un peu d'émoi à la mairie...

fort, les Choiseliens se sont dit « on ne peut pas laisser partir notre Et assez rapidement, on ouvre à la D'ailleurs, au début des années château » et nous avons eu le visite, le 12 avril 1969. Lors de la 60, mon père avait envisagé de support du préfet, Paul Demange, du première journée de visite, nous céder le château à des promoteurs Conseiller Général Raymond Bérurier... avons eu 12 visiteurs !

Le tout début de la rénovation, c'est en 1968, d'ailleurs avec l'aide de lycéens du Lycée Hoche qui, pendant que d'autres retiraient les pavés à Paris, nous ont aidés à soigner le château contre les dégradations d'un champignon redoutable, la

D'ailleurs, je me souviens que le gentil garde-chasse, Monsieur François, nous avait dit « c'est pas la peine d'ouvrir, y'aura jamais personne ». Nous avons, tout d'abord, la réplique Comme quoi il faut y croire et il faut faire en sorte que le château gagne sa vie.

Le château de Breteuil est le second château le plus visité des Yvelines après le château de Versailles. Comment expliquez-vous cette réussite?

Nous sommes partis de zéro, y sommes allés par étapes, avec Séverine, mon épouse, et avons construit cela posément mais régulièrement, d'année en année, en réutilisant les fonds dégagés l'année précédente pour les réinvestir, en évitant les faillites.

Et puis nous avons adopté une philosophie particulière, et d'emblée eu l'idée de créer un scénario, de suivre la chronologie de nos différents ancêtres, d'ouvrir le parc, de faire un château où tout le monde peut aller partout, où tout le monde se sent chez lui... jusqu'à l'apparition des contes de Perrault.

Il faut savoir que, aujourd'hui, si le château tient le coup, c'est beaucoup grâce aux visites des familles et aux visites scolaires. Sur 100 000 visiteurs payants annuels, 50 000 viennent des écoles. Dès le début, nous nous sommes intéressés, avec Séverine,

aux familles et aux enfants... Comme je le dis souvent, les enfants sauvent le château.

L'autre point très important, c'est l'accueil. Je fais en sorte d'être présent très souvent pour accueillir les visiteurs, d'abord parce que j'aime le faire, et parce que je crois que c'est important.

Et quelles sont les dernières nouveautés?

Cette année est assez riche ...

de la table de Teschen 3. C'était très important pour nous. Nous avons Cana de Véronèse) ; ils ont travaillé de personnes, pour réaliser cette à Chartres... réplique de la table, désormais résurrection.



Et puis nous avons refait Les relations avec la mairie et les l'appartement de Madame du Chatelet, Emilie de Breteuil. Nous avons retrouvé la couleur des murs, les bleus qu'elle aimait.



Nous avons aussi regroupé un très beau mobilier, qui a été livré pour un Breteuil en 1771.

fait appel à une société espagnole, Il y a aussi la rénovation des statues. Factum Arte, qui a rénové des Nous en sommes à la seconde tapisseries, des toiles (les Noces de tranche. Certaines étaient très abîmées. La société qui s'en occupe une année entière, à une douzaine travaille aussi à Notre-Dame de Paris,

exposée au château. C'est une vraie L'année prochaine, il faut que l'on s'occupe des lions, à l'entrée, que l'on repeigne les grilles, dans le bleu du balcon côté jardins, il y a toujours beaucoup de choses à faire...

> Quel est le budget annuel du château?

Le budget annuel du château est de l'ordre d'un million d'euros environ **5**. C'est un budget surtout de main d'œuvre, une quinzaine de personnes à plein temps ; c'est donc une vraie petite entreprise, avec sa gestion complète...

Comment voyez-vous les relations et la coopération entre le château et la mairie de Choisel?

Choiseliens sont importantes pour moi. Le château, c'est un peu la salle des fêtes de Choisel. Comme par exemple l'arbre de Noël de Choisel, organisé tous les ans par la mairie à

l'Orangerie. C'est à chaque fois une fête très réussie. Et il y a aussi des Choiseliens qui se marient ici.

Et puis, les Choiseliens peuvent Ce château, je l'ai eu dans mon cœur venir dans le parc librement et gratuitement.

Il faut maintenir ce contact. vraiment continuer... Il faut que les Choiseliens se sentent chez eux.

Finalement, comment voyez-vous le château, l'impact qu'il a eu sur votre vie?

Pour moi, Breteuil, c'est une vie de tous les jours.

permanence. Je suis parti d'une sa retraite que dans les années 55.

petite pièce sans chauffage, où je Ma mère me disait tout le temps, depuis j'y travaille tous les jours.

le Marquis de Breteuil

depuis très très jeune. Ma première visite, je l'ai faite à 5 ans, je m'en Depuis, je travaille, et j'aime souviens...

quelqu'un d'adorable, il était chef cuisinier de mes grands-parents, il s'appelait Lucien Teissier...

surtout il me racontait tout ce qui s'était passé ici.

quand on a inauguré les jardins. Et, conditions possibles. On peut dire que c'est une à l'écouter, j'étais complètement œuvre, une œuvre qui évolue en captivé par cet homme, qui n'a pris

révisais mes examens à 17 ans, et « le titre de Marquis, tout ça, ce n'est pas important... ce qu'il faut, c'est travailler...», je n'ai pas été élevé comme on élève un futur dauphin.

tellement m'en occuper que je prends très peu de vacances pour ne Séverine y excellait, je voudrais Il y avait un vieux chef cuisinier, pas trop m'éloigner. J'ai d'ailleurs en projet un nouveau livre (le précédent date de plus de 40 ans) pour retracer tout cela. 6

> D'abord il m'aimait beaucoup, mais Finalement, je considère que je suis un peu le dépositaire du château pour ma génération et que je dois faire de mon mieux pour l'entretenir Il était apprenti cuisinier en 1900, et le transmettre dans les meilleures

Notes:

- **1** On peut voir sur le site du château qu'elle a été emprisonnée car « suspectée d'être suspecte ».
- 2 La ferme de Prédecelle est à Choisel, au sud du château, sur la D24 entre Cernay et Limours.
- 3 La table de Teschen, remarquable table orfévrée datant du 18^{ème} siècle, a été cédée en 2014 au Louvre (pour au'elle reste en France). Elle manquait depuis au château, d'où cette superbe réplique, cette « résurrection », qui fera l'objet d'un article dédié dans un prochain numéro des Échos.
- 4 Gabrielle Émilie de Breteuil, Marquise du Châtelet (1706-1749) était une grande amie de Voltaire et aussi une femme de sciences. Sa chambre et son salon de musique, nouvellement reconstitués (dans des bleus magnifiques), valent à eux seuls une « re-visite » du château.
- **5** C'est-à-dire du même ordre de grandeur que celui de la mairie de Choisel...
- **6** Voir aussi le livre « Un château pour tous », Henri-François de Breteuil, éditions Philippe Gentil, 1975.

www.breteuil.fr



https://fr-fr.facebook.com/Château-de-Breteuil -280436375301433/

OUVERT TOUS LES JOURS, TOUTE L'ANNÉE

10 | Les Échos de Choisel - septembre 2016 | N° 56

Quelques essences d'arbres préconisées par le PNR

Dans le cadre du projet d'aménagement et de développement durable (PLU de Choisel), voici certaines essences préconisées par le PNR que vous pourrez planter.

Ces plantes ont été choisies pour leur hauteur, leur persistance, leur floraison, leur fruit et leur marcescence (capacité à garder leur feuillage roux accroché pendant l'hiver).

Tous ces arbres résistent bien en milieu urbain.

La commune de Choisel bénéficie d'un cadre paysager riche qui se différencie par des plateaux agricoles, des espaces jardinés, l'urbanisation et la présence autour des hameaux de la forêt et de ses coteaux boisés.

Finie l'époque des thuyas (bannis par le PNR), créons autour de chaque parcelle urbanisée une clôture de haies regroupant différentes variétés qui amèneront des variations de couleur, de floraison, dont certaines sont des essences caduques (qui gardent leurs feuilles en hiver).

Succombez à la beauté des haies qui vont attirer une faune variée : hérissons, oiseaux, papillons.

prunus à fleurs



Voici quelques exemples d'arbustes proposés par le parc :

> Haies - épineux Berberis (couleur feuille) Aubépine "crataegus" Églantier Houx "ilex"

Haies - fruits comestibles

Amélanchier des bois "vulgaris" (écorce bien rougeâtre) Cassis "ribes nigrum" Framboisier "rudus ideaus" Mûrier "rubus fructicosus" Sureau noir "sambucus nigra"

Haies - marcescent

Charme "carpinus betulus" Hêtre vert "fagus sylvatica"

Haies - persistant

Viorne "viburnum opulus" (feuillage rouge à l'automne) Houx "ilex aquifolium If "taxus bacatta" Laurier tin "tinus" (floraison hivernale) Bourdaine "frangula alnus" (fruit rouge puis noir)

Haies - en zone humides

Amélanchier "canadensis" Sureau noir " sambucus nigra"

Haies - décoration feuillage

Cornouiller sanguin Fusain "Eunymus europaeus" appelé bonnet d'évêque par l'exposition de la floraison sur la tige Neflier "mespilus germanica" (coloration de l'écorce et feuillage jaune, puis rouge à l'automne).

Dans votre jardin, plantez des sujets qui restent à une hauteur modeste et qui ne créent pas ou peu de zones d'ombre.

Les fruitiers et les arbustes à feuilles décoratives s'y prêtent bien:

Cerisier à grappes "prunus padus" (intérêt ornemental et paysager, belle floraison odorante, petit arbre ayant un port boule) Cornouiller mâle

(feuillage rouge à l'automne) Pommier à fleurs comme le sargentii (coloration des feuilles orangées et écarlates après l'été) Cerisier à fleurs.

Vous pouvez également placer au fond du jardin ou en isolé en veillant à ne pas faire d'ombre sur la maison du voisin des essences de la liste suivante:

Alisier "sorbus torminalis" (feuillage rouge jaune à l'automne, 10 m de haut) Chêne pédonculé "quercus robur" (marcescent) et certains arbres mellifères (qui attirent les insectes butineurs) Charme commun Châtaignier Aulnes glutineux Aces campestris Tilleul "platyphyllos ou cordata"

Attention, tous ces arbres mesurent entre 10 et 30 m de haut.

Après avoir lu cela, pour de bonnes plantations, je vous conseille d'aller voir les paysagistes de la région ou les pépinières qui sont agréés par le PNR.

Pour ou contre 13

Les vélos électriques

CONTRE





Allo Florent! Bonne nouvelle, je ne quitte plus Choisel pour la Hollande, je reste!

Je viens de jeter mon vieux vélo et je me suis acheté un vélo électrique de toute beauté. Je crois que tu ne vas pas en revenir : je suis devenue une vraie cycliste, prête à en découdre avec tous les défis des routes environnantes.

La vallée ne me fait plus peur, je peux enfin la parcourir non seulement de long en large, mais de haut en bas. Je suis la reine de la vallée, je double Imagine un peu ça : j'enfourche mon engin, je commence à pédaler, nez au vent, soudain la côte surgit, abrupte, implacable, terrible, insurmontable! grimaces, l'appréhension, les soupirs, les crampes le découragement, plus d'insuffisance musculaire, kilomètres et des kilomètres.... pulmonaire ou cardiaque : un petit gaillardement la côte de Méridon, admiratif, envieux, ébloui? de la mairie, des 17 tournants et j'en passe...

des cyclistes aquerris en sifflotant et en plus je peux admirer les paysages, me régaler des odeurs champêtres en toute zénitude. Certains mettent Insurmontable? Que nenni! Finis les pied à terre, découragés lorsqu'ils me voient pédaler avec tant de facilité et de plaisir. Je peux faire ainsi des

geste suffit et me voilà grimpant Mais, tu ne dis rien ? Tu n'es pas



comprends pas. Pourquoi as-tu pris du village pour faire les côtes aux cette décision ? Jeter ton vieux vélo alentours. pour un vélo électrique ? J'espère que tu l'as gardé pour récupérer des Tu me parles de facilité, d'accord, pièces car jeter ce n'est pas rendre mais de plaisir, non. L'aspect sportif service à notre vieille planète.

Un vrai cycliste maintenant ? Tu pas. Ce n'est pas bon, tu sais bien rigoles! Je ne crois pas, si ton nouveau vélo (rouge je suppose) décuple la force pour pédaler, alors il n'y a plus de plaisir à en faire. Autant

disparait aux dépends du progrès, que le vélo et la natation sont deux sports bénéfiques pour l'entretien moins cher. de notre corps.

Non, bof, Evelyne, je ne te emprunter la voiture électrique. Et pas sûr que tu puisses admirer les paysages à la vitesse où tu passes. As-tu vu notre maire sur son vélo électrique, quand il remonte la côte d'Herbouvilliers en sifflotant tout en doublant les mobylettes?

> on devient assisté, on ne se dépense Tout cela va trop vite pour moi, une bonne marche nordique, ça c'est quelque chose! Et cela t'aurait coûté

N'hésitez pas à contacter Florent pour toute question ou suggestion de sujets à traiter dans les prochains numéros : **■** florent.boissel@choisel.fr

的主义和人民的人工的主义和一人民的人工的主义和一人民的人

ous avons passé un beau premier semestre ensemble à Choisel, grâce aux événements proposés par la commune et les associations qu'elle subventionne, l'Association pour l'Accueil des Enfants à Choisel, le Foyer Rural et la Maison d'Ingrid. Nous y revenons dans les pages qui suivent, avec les rétrospectives de la brocante de Choisel, des soirées de la Maison d'Ingrid (soirée Casino, soirée Brésilienne, retransmissions de l'Euro...), de la fête de la Saint-Jean, de celle de la musique, des événements ados et enfants...(de septembre 2016 à janvier 2017) et qui nous donnent autant d'occasions de nous réunir. Ce n'est pas fini; voici la liste des événements prévus à Choisel dans les quelques mois à venir (de septembre 2016 à janvier 2017) et qui nous donnent autant d'occasions de nous réunir :

samedi 10 septembre Inter-hameaux de Choisel (parc Mairie)

samedi 17 et dimanche 18 septembre Journées du Patrimoine (parc & EIB)

samedi 1^{er} octobre Soirée russe (MIC)

jeudi 6 octobre **Goûter des Aînés** (Mairie)

Vendredi 14 octobre Nouveaux arrivants et Entrées en 6ème (Mairie)

samedi 22 octobre Soirée Moules frites (EIB)

vendredi 28 octobre Soirée jeunes AAEC (EIB)

samedi 5 novembre Murder Party (Place et autres lieux au centre du village)

jeudi 11 novembre Cérémonie de l'Armistice (Place de l'église & EIB)

samedi 19 novembre Soirée irlandaise (MIC)

samedi 10 décembre Soirée orientale (MIC)

mercredi 14 décembre Arbre de Noël de Choisel (Château de Breteuil)

jeudi 19 janvier Repas des Aînés (adresse du restaurant à confirmer)

N'hésitez pas à vous rendre sur les sites de la mairie et des associations pour en savoir plus. Vous pouvez également vous abonner à la page Facebook de la mairie, ce qui vous permettra de recevoir les informations utiles en direct (informations locales importantes, alertes, rappel des événements organisés...).

À très bientôt!

La Commission Vie Sociale, Culture, Jeunesse & Sport Contact: frederic.julhes@choisel.fr

Choisel, c'est dans la poche

Certains adeptes de Facebook et alimentent ardemment leurs profils sur les réseaux sociaux. D'autres snapchat(ent) ou chassent les pokemons armés de leurs téléphones. Tous, nous voulons rester connectés à l'information locale de notre commune et des environs. Alors, vous aussi, vous

aimez avoir Choisel au fond de votre poche?

La commune a tout prévu. En 2014 : un memento annuel et des Échos refondus. En 2015 : un nouveau site internet pour la commune + les associations Maison d'Ingrid, Foyer Rural (et d'autres) qui publient leurs actualités sur des sites dédiés. En 2016 : en plus des sites internet, l'actualité de Choisel se partage sur les pages Facebook. Cela vous permet, simplement en «likant» la page, de recevoir ensuite les informations, alertes, invitations... de la mairie (il n'y a pas de spams, vous pouvez compter sur nous).

Petit récapitulatif de tous les liens utiles

Mairie de Choisel: www.choisel-commune.fr

■ Facebook de la mairie de Choisel :

www.facebook.com/Mairie-de-choisel-788977187904130

Foyer Rural de Choisel: www.foyerrural-choisel.fr

Maison d'Ingrid Choisel: www.maisoningrid-choisel.fr

■ Facebook de la Maison d'Ingrid :

www.facebook.com/MaisonIngridChoisel/

□ Château de Breteuil : www.breteuil.fr

CCHVC: www.cchvc78.fr

PNR HVC: www.parc-naturel-chevreuse.fr

ALC Chevreuse: www.asso-alc.com

Quand passe le Temps

Au revoir Voisins, de Long-Temps, Ge n'ai pas vu le temps passer La vie nous échappe et pourtant La lune sourit au clocher Le soleil réchauffe la plaine Le soieu recrumente la plane Pour vous voisins rien n'a changé Je quitte une vallée sereine Je quitte une vous dans mes pensées. Un peu de vous dans mes pensées.

Que les jours à venir vous voient paisibles, doux et en bonne santé.

La vie de chacun continue, chacun son destin, avec mes meilleurs souhaits.

Geneviève Lévy Juin 2016

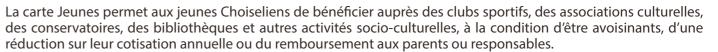
L'AU REVOIR DE MADAME LEVY-MARTIN

À la fin de l'hiver dernier, Madame Géneviève LEVY-MARTIN avait quitté la maison qu'elle occupait au 1 impasse des Tilleuls au cœur du hameau d'Herbouvilliers. Elle avait rejoint sa fille à Quiberon.

Au printemps, elle nous a fait parvenir le poème ci-dessous en guise d'au revoir. Depuis, nous avons malheureusement appris son décès, le 19 juillet dernier. Ses cendres reposent dans le caveau familial au cimetière du Père Lachaise.

Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille et nous nous associons à leur chagrin.

CARTE JEUNES



Conditions d'obtention:

Bénéficiaires : jeunes domiciliés à Choisel de 0 à 21 ans révolus et adhérant auprès d'une association sportive et/ou culturelle, (conservatoires, bibliothèques ou autres).

Montant de la carte (c'est-à-dire de la réduction) :

Montant correspondant à 100 % du coût de la cotisation et plafonné à 35 euros ou plafonné au montant de l'adhésion si celle-ci est inférieure à 35 € par activité. L'attribution des subventions aux organismes et parents ou responsables se fera après réception en mairie de Choisel des coupons originaux justificatifs de l'inscription des jeunes. Ils devront nous parvenir avant le 1er décembre 2016 dernier délai sauf pour les nouveaux habitants ou les activités trimestrielles.

En cas de question, contactez le secrétariat de la mairie qui se tient à votre disposition.

BUSTE MICHEL TOURNIER

À l'initiative de notre maire, Alain Seigneur, et de la commission Vie Sociale, nous lançons une souscription afin de faire l'acquisition d'un buste de Michel Tournier.

Ce buste a été réalisé par une admiratrice de l'auteur, Sissy Piana. Il sera exposé à la Mairie de Choisel, non loin de celui d'Ingrid Bergman, et ce afin de perpétuer la mémoire de l'auteur dans notre commune, qu'il a beaucoup

Nous approchons les éditeurs et membres de l'Académie Goncourt pour la participation à une souscription qui permettrait l'acquisition de ce buste. Si vous souhaitez également participer à cette souscription, merci de contacter la mairie (par téléphone, courrier ou e-mail).

14 | Les Échos de Choisel - septembre 2016 | N° 56 N° 56 | Les Échos de Choisel - septembre 2016 | 15



Association d'Accueil des Enfants à Choisel

Une structure d'accueil périscolaire appelée l'AAEC (association « accueil des **Un grand Bravo** à toutes les enfants à Choisel ») existe au sein de notre village depuis guelques années. Elle est gérée par des parents bénévoles, avec le soutien de la Mairie et de la Caisse d'Allocations Familiales.

Cet accueil est ouvert aux enfants de Choisel et autres communes, scolarisés en primaire et au collège (6^e et 5^e) tous les jours d'école de 16h30 à 19h20 (hors mercredis). Les enfants sont encadrés par un professeur des écoles et un animateur. Ce qui leur permet de faire leurs devoirs en petit comité mais aussi de se détendre et faire la connaissance des autres enfants des différents hameaux du village.

Cet accueil propose en plus, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires (TAP), pour les enfants scolarisés en primaire, des activités variées par période scolaire (voir la liste sur le site de la mairie).

La structure est souple et peut accueillir les enfants régulièrement (1 à 4 jours/ semaine) ou ponctuellement : il suffit pour cela d'adhérer à l'association et d'inscrire l'enfant.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès des acteurs bénévoles de cette association :

Clotilde Chaudé, La Ferté: 06 15 79 55 97 Andréa Ravary, Herbouvilliers: 06 20 58 52 24 Marie-Jeanne Julhes, La Ferté: 06 73 33 23 33 Valérie Layet, Château de Breteuil Caroline Markarian, La Ferté Clémence Alasseur, Herbouvilliers Gaëlle Samuel, Herbouvilliers Cécile Dispau, La Fillolière ainsi que par mail: accueilchoisel@gmail.com

Les bulletins d'inscription et informations sont disponibles sur le site de la mairie de Choisel : www.choisel-commune.fr (rubriques vie locale et scolarité). Une adhésion à l'Association par année civile est obligatoire pour les enfants inscrits (une seule par famille). Un tarif journalier est ensuite appliqué. Une adhésion de soutien est également possible.





maîtresses, Tony, les animateurs du TAP, la mairie, et toute l'équipe de l'accueil des enfants à Choisel qui font leur maximum pour que nos bambins se sentent bien dans leur

Grâce à la vente, organisée par Violeta lors du marché de Pâques, des petits objets confectionnés par les enfants le jeudi au TAP et à la prise en charge financière du car par la mairie, l'AAEC a pu organiser une sortie le 9 Juin à l'espace Rambouillet (photos ci-dessous). Nous avons vraiment profité d'une belle journée ensoleillée. Les enfants étaient ravis!

Puis, nous avons fêté la fin de l'année scolaire autour d'un pot dans une ambiance très conviviale le jeudi 30

Nous espérons que vous avez bien profité de vos vacances. Nous redémarrons l'année 2016/2017 avec la même équipe d'animation que l'année dernière.

Les TAP du 1er trimestre de l'année seront animés par Violeta et Denise Bruandet.

Nous aurons peut-être encore une surprise pour le Noël à Breteuil. Mais chut... Laissons-les travailler...

Si vous n'avez pas encore inscrit vos enfants à l'accueil, il n'est pas trop tard, vous pouvez télécharger les dossiers sur le site de la mairie.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée!

L'équipe de l'AAEC





de 16h à 19h, un mercredi sur deux



5 soirées prévues dans l'année le vendredi de 19h à 22h octobre, décembre, février, avril et juin

(Les dates exactes seront communiquées ultérieurement)

Depuis décembre 2015, l'Association 2015/2016, les activités ont été les Accueil des Enfants à Choisel (AAEC) suivantes : hip-hop, séance cinéma, a ouvert un accueil (AJC) **pour tous** sport, customisation..., une sortie au les jeunes de Choisel âgés de 11 à LaserQuest et 3 soirées (crêpes party, Clotilde Chaudé, La Ferté : 17 ans, depuis leur entrée en 6 ème. Les casino et jeux) ont été organisées. jeunes des communes avoisinantes peuvent également y adhérer sous Pour la période scolaire 2016/2017, forme de parrainage (3 amis pour chaque jeune de Choisel).

d'échanges où l'on peut simplement venir écouter de la musique ou l'animateur, à l'Espace Ingrid Bergman.

L'AJC est ouvert un mercredi sur deux et propose à chaque séance pour 2 jeunes de la même famille et 20€ une activité différente.

l'AJC sera ouvert dès le mercredi 7 septembre de 16h à 19h, un mercredi sur deux et 5 soirées sont prévues L'AJC est un lieu de rencontres et (en octobre, en décembre, en février, Caroline Markarian, La Ferté en avril et en juin).

discuter avec ses amis ou avec Pour participer aux activités, les jeunes devront être adhérents de l'AAEC/AJC.

L'adhésion est de 10€ par jeune, 15€ à partir de 3 jeunes de la même famille. Durant la période scolaire Toute information peut être

obtenue auprès des acteurs bénévoles de cette association :

06 15 79 55 97 Andréa Ravary, Herbouvilliers: 06 20 58 52 24 Marie-Jeanne Julhes, La Ferté: 06 73 33 23 33 Valérie Layet, Château de Breteuil Clémence Alasseur, Herbouvilliers Gaëlle Samuel, Herbouvilliers Cécile Dispau, La Fillolière

ou sur le site de la mairie à la rubrique Vie locale / Associations, ou par mail à jeunes.choisel@gmail. com.

spective … rétrospective … rétrospective … rétrospective … rétrospective… rétrospective … rétr

Fête de la Musique

C'est à une véritable fête de la musique live que les Choiseliens ont pu assister le 18 juin dernier.

Sur le principe de la fête des voisins, ils ont pu goûter aux mets (et boissons...) que chacun avait apporté, puis assister à 2 concerts live, l'un donné par le groupe **Blue Blossom** (un trio principalement originaire de Saint-Rémy) et l'autre par **Mal Maal, un groupe de reggae français** dont l'un des musiciens est choiselien.

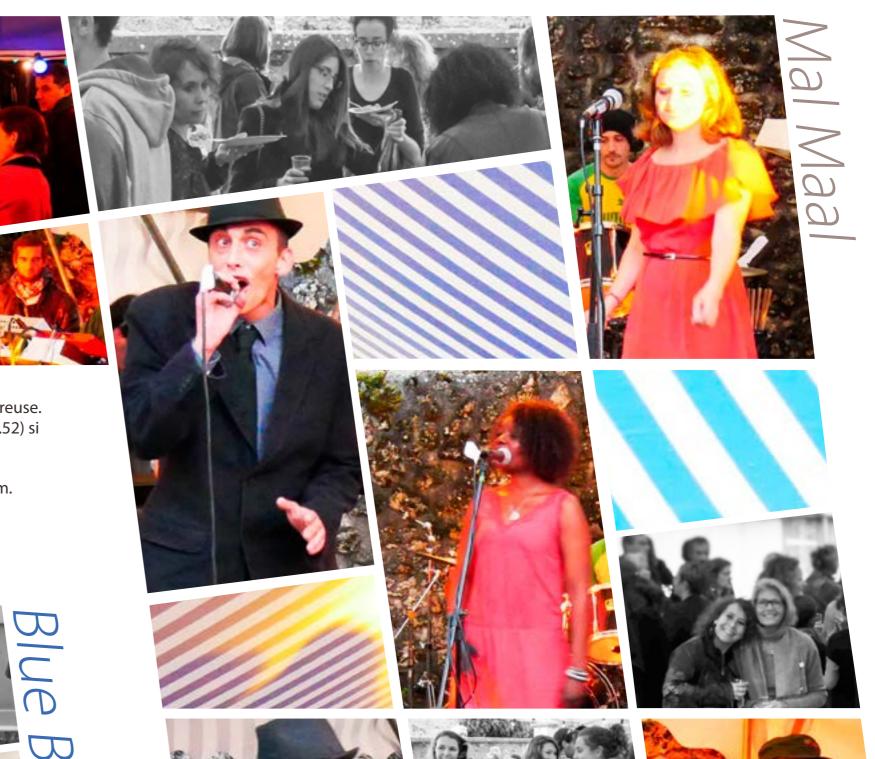
Dans les deux cas, beaucoup de plaisir pour tous.

Le groupe Mal Maal remercie d'ailleurs les Choiseliens pour l'ambiance plus que chaleureuse. Vous pouvez retrouver Mal Maal sur leur page facebook (www.facebook.com/mal.maal.52) si vous souhaitez les revoir en concert.

N'hésitez pas également à contacter la mairie pour rentrer en contact avec Blue Blossom.

Musicalement vôtre, la commission Vie Sociale de Choisel







2º ÉDITION

INTER-HAMEAUX 2016

Vous avez aimé la 1ère? Vous allez adorer celle-ci!

Le 10 septembre 2016,

nous vous attendons nombreux pour venir partager un moment de gentille rivalité et de franche camaraderie!

Que vous soyez bleu, pour confirmer vos exploits, ou rouge ou jaune pour prendre votre revanche, il y en aura pour tous les goûts.

Un après-midi chargé vous attend et que vous soyez ou non sportif, il y aura forcément un jeu fait pour vous!

Au programme, des jeux qui vous ont plu, partis pour devenir des incontournables, mais aussi des adaptations et surtout des nouveautés!

Vous souhaitez en savoir davantage? Dans cette page, vous trouverez un aperçu de certains jeux, ainsi que quelques pistes et indices dans la section Remue-méninges (page 35).



111111111111111111111111111111

14h30-18h30 : **JEUX**

19h00: apéritif offert et musique 20h30: dîner (participation 5 €/adulte) 22h00: musique et danse

1111111111111111111111111111111

Ambiance garantie aussi bien pour les joueurs que pour les supporters ! MECHOUI géant!





Vos élus, le maire en tête, à défaut d'être impartiaux, représentent tous les hameaux!



SAMEDI 10 SEPT 14H30 > 23H

Vous pouvez venir encourager votre hameau sans inscription préalable.

Portez haut ses couleurs!

Le Village : ROU<mark>GE</mark> Herbouvilliers : JAUNE La Ferté : BLEU



Quel hameau repartira avec la coupe?

La coupe est d'ores et déjà remise en jeu! À vous de lui donner votre couleur pour la voir trôner fièrement pendant un an!

On compte sur vous!

Réservation/inscription auprès de la mairie **avant le lundi 05/09/16** (voir bulletin joint aux Echos)

Vous pouvez également participer aux jeux (tout le monde est le bienvenu) soit en appelant la mairie (01.30.52.42.15) ou les organisateurs (07.83.77.43.05 – 06.16.01.31.93).

Que vous ayez participé ou non aux jeux, vous pouvez réserver pour le repas du soir (5€ par adulte, voir convocation jointe). Au menu du soir, notamment, un apéritif offert par la mairie (servi par la Maison d'Ingrid) et un barbecue géant, préparé par le Foyer Rural.



Venez vous amuser en famille!



Maison d'Ingrid de Choisel





À chaque événement, la Maison d'Ingrid grandit, se développe, s'étoffe... Les nouveaux panneaux d'indication y ont contribué. Les ouvertures hebdomadaires voient également l'arrivée de nouvelles personnes, des Choiseliens, mais pas seulement, également des habitants des communes environnantes. Pari gagné!

Lors des soirées Foot du Championnat d'Europe, la Maison d'Ingrid a, elle aussi, eu sa troisième mi-temps... Succès, ambiance, convivialité étaient aux rendez-vous!







Maison d'Ingrid de Choisel : demandez le programme !



Soirée Russe Restauration & Orchestre



le 19 novembre Soirée Pub Irlandais Musique



le 10 décembre

Soirée Orientale
Restauration & Danse du ventre



« Tricheurs », bons joueurs ou encore mauvais perdants de tous âges pourront se retrouver lors de nos

Soirées Jeux, tarots ou Casino « Chez Ingrid ».



Nous serons également présents aux côtés de la Mairie dans l'organisation de la journée **Inter-Hameaux** de la rentrée, le **10 septembre**,

ainsi que lors de la **Journée du Patrimoine** le samedi **17 septembre**.

Vous êtes une association, un groupe, une entreprise ou encore un particulier et vous cherchez un lieu original pour organiser votre événement : anniversaire, départ retraite, débat..., la Maison d'Ingrid est à votre disposition (en dehors de nos dates d'évènements), n'hésitez pas à nous contacter.

Contacts:

Sixtine Watel (Présidente): 06.45.74.26.85

maison.ingrid.choisel@gmail.com

Site internet: www.maisoningrid-choisel.fr

ttps://www.facebook.com/MaisonIngridChoisel

Les 20 ans du Foyer Rural sous le soleil pour la brocante et la Saint Jean!

Brocante au cœur du village ensoleillé!

Comme tous les ans, au printemps, les membres du Foyer Rural, ont organisé la traditionnelle brocante du 8 mai dans le village. Les préparatifs ont commencé dès le jeudi matin : monter les tentes, faire les courses, faire le marquage au sol, poser la signalétique ...

Dès 6 heures, le village s'est animé avec les étals de brocante et vide grenier.

Les exposants avaient fait place nette dans les armoires ou les vieilles malles, se transformant pour quelques heures en habiles commerçants.

Du soleil, ça faisait un moment qu'on l'attendait, le temps idéal pour flâner sur la place et le parking du village à la recherche de « l'affaire du siècle ». Le barbecue géant, proposé par les bénévoles de l'association pour marquer les 20 ans du Foyer Rural, a été très apprécié.

Beaucoup de visages affichaient un grand sourire, chez les acheteurs comme chez les vendeurs, signe infaillible que la journée a été bonne pour tous.













C'était la fête au village !

Samedi 25 juin, la fête de la Saint Jean a réuni les habitants du village. Le coup d'envoi a été donné tôt le matin, par le concours de pêche, autour de l'étang de Breteuil. L'après-midi, un spectacle de marionnettes, le stand maquillage tenu par l'Association Arabesque et les jeux ont mis de l'ambiance. Puis pour célébrer les 20 ans de l'association, les bénévoles ont organisé un lâcher de ballons et une exposition de photos des différentes activités et fêtes passées qui ont comblé petits et grands.

Après s'être mis à table dans une ambiance conviviale, beaucoup de monde est venu assister au feu d'artifice et au feu de la St Jean. La fête s'est poursuivie tard dans la soirée, avec le groupe Nevada.

Le Foyer Rural remercie les bénévoles pour leur aide et notamment les jeunes qui se sont beaucoup plus impliqués cette année.

Maime Valtat (Présidente) : 06 50 39 59 16 Annie Morin (Vice-Présidente) : 06 83 62 22 25



Activités au Foyer Rural de Choisel

Jazzercice et Comédie musicale

Jazzercice en anglais le lundi de 10h30 à 11h30, pour adultes Comédie musicale en anglais le mardi de 19h30 à 21h30, pour adultes et adolescents Contact: Denise BRUANDET 01 30 52 18 27 denisebruandet@gmail.com

Atelier de dessin, aquarelle et pastel

Cette activité s'adresse particulièrement aux débutants qui veulent découvrir les techniques du dessin, de l'aquarelle et du pastel.
Lundi de 20h30 à 22h30
Contact: Georges CORNUDET dit
"Youri": 06 83 24 32 90

radouchinsky@yahoo.fr

Cours à l'Espace Ingrid Bergman

Atelier Patchwork et Broderie

Vous aimez le patchwork, la broderie, venez nous rejoindre tous les jeudis de 10h à 13h à l'atelier du Chas Brodé, dans une ambiance dynamique et conviviale. Les ouvrages peuvent être collectifs ou individuels et les débutantes sont acceptées avec plaisir.

Contact: Marie-France GIRARD 06 68 61 00 11

Atelier de Poterie « le Tournassin »

(association affiliée au Foyer Rural) Envie de créer, par la magie de la terre, réalisez vos céramiques, découvrez le plaisir du modelage et au tour les sensations et la naissance des formes. Cours pour enfants : mercredi de 16h à 18h

Programme 2016-2017

Cours pour adultes: jeudi et vendredi de 13h30 à 16h-samedi de 9h45 à 12h15

Contact: Odile WEBER

01 30 52 32 44

wweber_odile@hotmail.com

Vous pouvez venir demander des renseignements lors de la Journée des Associations le 3 septembre 2016 au gymnase de Chevreuse.



LA MAISON FORTE

La Cour de la Maison Forte est un lieu dont l'atmosphère interpelle les passants. Elle est considérée souvent comme le centre historique du Village, ce que pensent également beaucoup de Choiseliens - ceci n'est que partiellement vrai. Un fait divers de 1782, des cartes et des actes notariés anciens nous décrivent *la vie de cette époque.*

ur la carte de Cassini de 1756, Choisel contient deux repères : l'Église et la Chapelle Saint-Jacques qui est maintenant le garage de la maison située au 13 de la route de la Grange aux Moines. Elle contenait encore d'anciennes

peintures murales dans les années 70.

La carte de Choisel de 1899 précise la localisation de la Maison Forte et sa structure ■. Les terrains à l'entour étaient nommés La Chevalerie.

Elle constitue le Corps de logis d'un ancien Fief, c'est-àdire un domaine seigneurial datant du Moyen-Âge, ainsi que ses dépendances, d'où son appellation.

Ceci est notifié dans un acte notarié de Maître Ca à Chevreuse le 1^{er} octobre 1785 indiquant qu'il appartenait au Chevalier Monseigneur Chaunier de Nezamme, qui le vendit avec ses dépendances le 28 octobre 1795 au Duc de Luynes et de Chevreuse auquel il était mouvant.

Ce chevalier est peut-être dans la lignée ou la descendance de ceux qui ont accompagné Jean de Choisel aux Croisades.

«Le 24 avril 1782 M. le Duc de Luynes l'a aliéné à titre de Cens et de rente Seigneuriale à Pierre Elie, Jean-Louis Bernard et Simon Bonnet et leur femmes ensemblement: lesquels l'on partagés entre eus et fais trois Lots.»

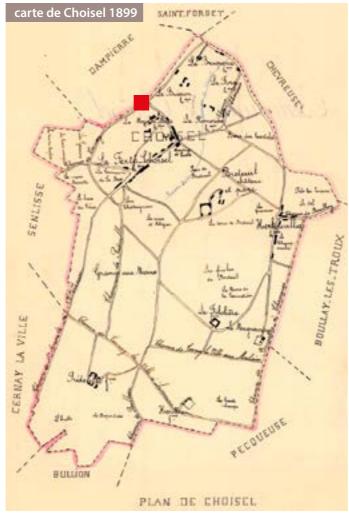
Les plans, les photos aériennes, les parcelles cadastrales actuelles, l'examen des terrains et bâtiments permettent de reconstituer les constructions de l'époque. L'habitation principale était plus petite qu'aujourd'hui.

La cour contenait les communs : grange, écurie, vacherie, bergerie, cellier, pressoir, point d'eau ...

Ces bâtiments étaient prolongés par un mur défensif faisant le tour de la maison et des jardins.

Le corps de bâtiment doté d'un étage comprenait deux parties séparées par un couloir qui abrite un escalier remarquable du XVII^e siècle.





Au nord, une porte monumentale donnait sur une cour et un jardin. Au sud, une autre ouvrait sur une terrasse où un petit pont franchissait les douves.

À l'étage, une partie associait une grande salle et des pièces, l'autre une chambre et des pièces.

Par la suite, le Corps de logis a été flanqué sur les deux côtés de bâtiments prolongeant le rez-de-chaussée et l'étage.

La défense était assurée par des fortifications autour du jardin et la maison, et complétée par des douves elles-mêmes entourées d'un mur.

Celles-ci étaient alimentées par le ru provenant du plateau de **Malvoisine** et par celui descendant du chemin des **Ruettes** (d'où le nom).

Actuellement, tous deux sont canalisés sous la route départementale et la rue des Sources avant de se jeter dans l'**Écosse Bouton** et l'Yvette.

Près de la Maison Forte, un escalier en pierre permettait d'accéder au fond des douves. Des éléments (fondements ou murs) sont encore visibles dans les terrains à l'entour et des parties de mur subsistent entre les maisons.

Derrière les douves, il y avait des jardins. Un autre espace d'un mur, il s'étendait derrière quelques maisons le long de la vie quotidienne à la campagne. de l'église.

La maison fut cédée par la suite à trois familles, ce qui déclencha une querelle de voisinage.

L'acte décrit le partage en trois lots attribués aux familles de Jean-Louis Renard et sa femme, Simon Bonnel, et Jeanne Hernie, veuve de Pierre Elie.

Il répartit les terrains, habitations et bâtiments de service. Deux des familles logeaient chacune de chaque côté de l'escalier central de la Maison, la troisième bénéficiait de terrains à construire. Les autres bâtiments étaient répartis soit en propre (écurie, bergerie), soit en communauté d'usage (eau, pressoir ...). En fin d'article, un inventaire à la Prévert décrit la composition des lots.

À l'usage, il est apparu que l'une des familles s'était appropriée les douves, qui n'étaient plus utilisées pour la défense. Elle les a asséchées, cultivées, en détruisant les murs au passage.

Un constat a été dressé : voir ci-dessous (graphie d'origine). Ce document décrit précisément les conditions de répartition en lots et souligne le fait que les parties connaissaient l'interdiction de démolir les murs! On ignore les suites données au constat ainsi fait, mais il apparaît que les querelles de voisinage étaient déjà présentes dans les temps passés ...

Le contenu des lots, suivant les numéros du plan de agricole «clos en terre labouré» les prolongeait. Ceint l'acte (graphie de l'époque), nous donne une bonne idée

> En consequence Bouard it so femme out ou paisiblement de ous les d. port, tels qu'ils leur Mont celus depuis la F martin 1983, épaque de la prissance frèce, par les partage jusqu'en la !lem jardin, 1234 et an remine la d. partie de pore à leurs a. protien . Ox cette entreprise and des flue injustes it des plus temerines, en as que, 10 Lo Cause "Ci it as entante n'ous ramais ignore quill navious ancum droit à pretente à cette parties 1 Lorses, comme n'en asport, mais per , mais him les d. Bound et per forme qui out toujours coupé l'horbe qui y a isu, comme dans le reste des beses, à préput à sec, pour ains Line, et autre fois pleint d'an, entouremet le lieu Seigneurial et la maison forte, suivant qu'il est unitionie dans tous les aveux et dénombrement du cl. jos : 2º Que le let à oux coles qui est le 3° et der. ainsi que le premier, ne parlent mellement de fossis, mais seulement le 2° let o' qui ils sort donne some anome resour at en totalité.

LA MAISON FORTE



PRÉCISIONS SUR LES LOTS

(orthographe d'époque non figée, accents omis ...)

Lot 1

1- serre, laiterie, chambre au du corps principal et diverses pièces au-dessus, 4- droit de communauté à l'escalier et au vestibule, 12- cellier, 8- moitié de la grange, 29- jardin, 13- jouissance du pressoir, 24communauté de la cour, 20- espace de 12 pièces de large, communauté du devant et jouissance du pressoir

Lot 2

2- cuisine avec four et masse, La petite cambre au midi plus d'autres pièces au-dessus, 3- petite serre sous l'escalier, 6- pièce au RDC en avant, 5- écurie étant au bon vent, 10- bergerie, 11- partie de terrain nu en masure où est un ruisseau écoulant eaux du village de Choisel, 7- deux poulaillers, 33- partie de jardin, 32partie de la terrasse, 30- tous les fossés, 24- communauté de la cour, 17,21- espaces et communauté du devant du pressoir, place à bâtir, 27- cuisine avec four et masse et la petite chambre du coté jardin au sud, plus d'autres pièces au dessus

Lot 3

5- grande pièce, 4- droit de communauté de à l'escalier et vestibule, 31- partie de terrasse, 14- vacherie, 9- moitié de la grange, 25- une place à bâtir, 34- partie de la terrasse, 13- communauté du pressoir, 13jouissance du pressoir, 24- communauté de la cour, 30- espace libre

LA MAISON FORTE, DE 1900 À 2000





Entrée de la Cour en 1910 et aujourd'hui

RÉFÉRENCES:

La source principale est composée d'Actes Authentiques datés de 1782 : l'acte de cession du Fief et sa répartition envers trois familles et un constat complémentaire faisant état de l'Usurpation de Biens par la Veuve Clie.

- 1 Actes notariés d'origine
- 2 Cartes de Cassini 1756
- 3 Plan de Choisel de 1899
- 4 Histoire de Choisel par G. Taithes (N° 1 à 5 des Échos de Choisel –extraits)

5 - Vocabulaire d'après Littré 1874 :

- Aliénation, aliéné: transfert de propriété
- Aveu : acte établissant une vassalité
- Fief (terme de féodalité) : domaine noble relevant du seigneur d'un autre domaine
- Fief ... mouvant/servant : indication de la dépendance vis à vis du fief dominant
- Foi : fidélité, aptitude à remplir ses engagements
- Cens : terme de jurisprudence féodale : redevance que le possesseur d'une terre payait au seigneur. «Donner à cens
- Rente seigneuriale : rente assignée sur un fief
- Chevalier : celui qui a reçu l'ordre de la Chevalerie (institution militaire propre à la noblesse féodale consacrée par la religion).

Ce document et des références complémentaires à l'Histoire de Choisel sont accessibles sur le site **Choisel.fr/Histoire.**

Situe a Choise pres Cherrense Cosseix on feet pare Mos Chauses in lanne En jumpies 1790, le 28. xtm quit le vencit une sel dependences is It le Doe in Layne is a excresse import il alicis recevana in compe existent uni a disence fo Co depuis cies in dire le rollind 1752 M. le line B. a Blevet Cire. Jean Cour Benend at Simual Com of hear frommer enumblement ; Karges It land prosting in som of encatifiers 3 later aires qu'il est-aughope excelle A. .

A. Le Jons der Losser B. Les & piece clain aulong cumarque donformit le 3 ld pour alles au clos.

C. La tentaine commune. D. ? vemer communer aux à lois elant proche la geanie note au mock la

Cour au jardin du 3'let. el au cles E chemin of oversue conduisant auchemin de Cernay à chevrouse regnans le long du Jane de Dampierz, et aud parc. F. chanin de choiset à la ferte.

G. chomin de la Maison forte à l'Oglise

de Choisel .

Caroline Dornstetter, habitante de La Ferté à Choisel, nous parle de sa passion naissante pour l'écriture au travers de son premier livre "Les années sombres".

français à cette époque et nous la fait correspondances, les rencontres), ressentir.

Le livre "Les années sombres" relate les souvenirs de son grand-père Michel K., fils d'immigrés juifs polonais né à Paris en 1922, pendant la Seconde Guerre mondiale.

On découvre dans ce témoignage, habilement retranscrit sous la forme d'un dialogue entre un grand-père et sa petite-fille, la vie quotidienne et le parcours du jeune homme qu'était la vie quotidienne en France entre 1939 Michel K. de 1939 à 1945.

l'Exode, Michel K. est passé en zone libre près de Dax en juillet 1942. Restées à Paris, sa mère et sa sœur (tout juste âgée de 10 ans) ont été arrêtées lors de la Grande Rafle du Vel d'Hiv, puis internées à Drancy et déportées à Auschwitz.

Son père, arrêté un peu plus tard alors qu'il tentait de passer la ligne de démarcation, a connu le même sort.

Michel s'est installé dans le sud de la France, à Toulon puis à Jurançon, s'est engagé dans la résistance et a participé à la libération de la ville de Pau au sein des Forces Françaises de l'Intérieur. Michel K., aujourd'hui âgé de 93 ans, habite Montreuil.

Caroline Dornstetter nous explique sa démarche :

« L'idée d'écrire un livre sur la vie de mon grand-père pendant la Seconde Guerre mondiale m'est venue au cours des nombreux entretiens que j'ai menés avec lui il y a quelques années, après avoir trouvé par hasard une lettre de sa sœur Suzanne en date du 13 juillet 1942, quelques jours avant qu'elle ne

soit emportée par la Grande Rafle du Vel

Mon grand-père m'a raconté sa vie quotidienne pendant la guerre Elle évoque la vie au quotidien des (la nourriture, le travail, les loisirs, les ravivant des souvenirs souvent douloureux et parfois cocasses.

Je poursuis trois objectifs en publiant ce témoignage : tout d'abord, je souhaite rendre hommage aux membres de la famille de mon grandpère qui ont été déportés et dont le souvenir risquait de disparaître avec lui. Au-delà de l'hommage familial, je désire également offrir aux générations futures un témoignage particulier sur et 1945, à travers les yeux d'un jeune homme juif qui par chance a pu survivre. Après avoir connu la drôle de guerre et Enfin, j'espère inciter les lecteurs à recueillir les mémoires de ceux qui ont vécu cette période de l'Histoire, leurs parents ou leurs grands-parents, avant qu'il ne soit trop tard pour le faire.

> Ce premier ouvrage m'a fait découvrir les joies du processus d'écriture, une activité créatrice qui désormais me passionne. Mais écrire présente également des difficultés qu'il m'a fallu surmonter, le texte final devant être parfaitement fluide, structuré et cohérent. Ainsi, en plus de la phase d'écriture du texte proprement dite, la phase préparatoire et la phase de relecture sont très longues et peuvent s'avérer fastidieuses. La phase préparatoire, particulièrement importante dans le cas d'un témoignage historique, nécessite une documentation abondante afin de vérifier les informations et comprendre le contexte d'une époque.

> Quant à la phase de relecture, elle prend plusieurs mois : le texte est relu par plusieurs personnes (différentes par leur âge, leurs goûts et leur sensibilité) qui font part de leurs remarques qu'il faut ensuite intégrer au récit.

Cette première expérience m'a donné envie de continuer d'écrire, et je prépare actuellement deux autres livres: une chronique familiale dans l'Alsace tourmentée du XXe siècle ainsi qu'un roman historique dont l'action se déroule à New York en 1947. »



Michel et sa soeur Suzanne en 1934



Suzanne en 1942

en librairie sur commande (Aux Racines du Vent, à Chevreuse), sur le site des Éditions du Panthéon et en consultation à la bibliothèque de Chevreuse.

infos locales 31



LA CCHVC EN ROUTE VERS LA MUTUALISATION?

Avec l'aide d'un cabinet conseil, un comité composé de l'ensemble des maires de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) a élaboré les orientations possibles d'un projet de territoire. Après une phase de diagnostic, un certain nombre de thèmes structurants ont été retenus.



Amener le Très Haut Débit (THD) sur le territoire Développer les circuits courts (produits locaux, etc...) Miser sur le tourisme vert.



Développer les liaisons douces Améliorer la gestion des déplacements Développer le tourisme équin, de cyclotourisme et de randonnée Valoriser le patrimoine (environnemental, culturel, historique...).



Nous regrettons toutefois que des thèmes comme la petite enfance, la scolarité et les personnes âgées ou dépendantes n'aient pas été retenus.

Maintenant, suite à cette analyse, le défi est de mettre en œuvre ces orientations. Cela relève de la détermination et de la réelle volonté politique de l'ensemble des élus de cette communauté.

La réalisation de la mutualisation des moyens aussi bien technique qu'humain est l'une des conditions de la réussite de ce projet et de la survie de notre groupement de communes.

Cela doit être une source globale d'économie et/ou d'accroissement des services rendus à la population.

Le but initial de la création des communautés de communes était de générer des économies d'échelle et non de créer une strate supplémentaire.

À nous de prouver que cela est possible et que, globalement, la pression fiscale peut diminuer (ce qui reste un objectif) ou au moins se stabiliser.

Sachez que les élus choiseliens et vos représentants à la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse ont une réelle volonté de concourir à la réussite d'un vrai projet de territoire et de mutualisation.

Nous nous y engageons au quotidien et ne ménageons pas nos efforts pour cela. La tâche est ardue et cela peut prendre du temps, mais nous y croyons, et c'est le sens de l'histoire.

> Vos représentants à la CCHVC Alain SEIGNEUR et Frédéric JULHES

LA CCHVC, PIONNIÈRE EN MATIÈRE D'ÉCOMOBILITÉ PARTAGÉE

Comme nous vous l'avons annoncé dans notre précédent numéro des Échos, la CCHVC est le premier territoire rural francilien équipé d'une plateforme d'écomobilité partagée. 16 stations sont déployées avec pour la plupart une borne à deux points de charge, un véhicule électrique en autopartage et une interface pour la réservation et/ou récupération des clés ainsi que pour l'accès aux autres services (covoiturage, recharge électrique...). Notre borne, à Choisel, est installée sur le parking de la mairie.

La mise en service est programmée pour début septembre 2016. La plateforme est opérée par la société Clem', les réservations se feront sur « cchvc.clem.mobi » ou sur l'application mobile.

Un mode d'emploi spécifique sera fourni et disponible sur le site de la mairie, sa page facebook etc. À suivre...



NE VOUS LAISSEZ PAS ABUSER PAR LES DÉMARCHEURS



Nous avons été alertés à plusieurs reprises sur les sollicitations de démarcheurs se déclarant missionnés par la Mairie ou par des organismes publics (EDF, SUEZ, Lyonnaise des Eaux, ...). Il n'en est rien! La Mairie ne mandate aucun démarcheur, ni aucune société pour faire des diagnostics, bilan thermique, vérification de conformité électrique, etc... Si des contrôles devaient être faits à votre domicile, un courrier officiel vous parviendrait préalablement ou une information serait insérée dans ce bulletin municipal.

Nous vous recommandons la plus grande prudence. Lors d'appels téléphoniques, demandez toujours la raison sociale de la société, son adresse et le numéro de téléphone. Si un démarcheur se présente à votre domicile, exigez une pièce d'identité et une carte professionnelle et notez ses coordonnées. S'il se déclare accrédité par la Mairie, alertez-nous immédiatement pour que nous puissions réagir, voire porter plainte si nécessaire. Surtout ne signez rien et ne prenez aucun engagement.



HAIE TAILLÉE = SÉCURITÉ



Lorsque que vous avez une haie en lisière de voirie, il vous faut la maintenir dans les limites de votre propriété. Une taille régulière s'impose. En particulier, veillez à ce qu'aucune ronce n'en dépasse. Celles-ci peuvent agresser cyclistes ou piétons qui circulent sur le domaine public.

Ces haies vives contribuent à la qualité des paysages de notre charmante commune. Leur entretien est, par contre, une obligation. Il contribue à la sécurité en maintenant la visibilité et la libre circulation sur les trottoirs et accotements. Une défaillance en ce domaine, contraindrait la commune à se substituer à vous en faisant réaliser les travaux de taille à vos frais.

D'autre part, lors de la taille, merci d'en retirer les déchets en les déposant dans les conteneurs à déchets verts disséminés sur l'ensemble du territoire communal.

Nous vous remercions, de votre compréhension et de votre engagement pour maintenir la sécurité et l'attrait de notre village.



RESTONS « MAÎTRES DE NOTRE CHIEN »



Avec le chat, le chien est l'animal préféré des français. Il n'en reste pas moins vrai que cela implique pour les maîtres un certain nombre de responsabilités à l'égard de l'animal lui-même bien sûr mais aussi vis-à-vis de la collectivité.

En particulier, les propriétaires de chiens ne doivent pas les laisser divaguer sur l'espace public ou en domaine privé ouvert (espaces agricoles, forestiers, ...). Un chien est considéré comme divaguant : lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître ; lorsqu'il se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant à son maître de le rappeler; lorsqu'il est éloigné de son maître ou de la personne qui en a la charge d'une distance de plus 100 m; lorsqu'il est abandonné et livré à son seul instinct.

D'autre part, les déjections canines sont considérées comme des déchets. Leur abandon sur l'espace public, en particulier sur les trottoirs ou voies de circulation peut être sanctionné selon l'article R632-1 du code pénal. Lors de vos promenades avec votre animal de compagnie, munissez-vous de sacs plastiques pour ne pas laisser une trace indésirable de son passage. Il serait également agréable que votre animal n'urine pas sur les fleurs et les parterres qui agrémentent notre charmant village. Cela évitera que les plantes ne trépassent prématurément. Notre commune est trop belle pour être salie par les déjections canines.



REMERCIEMENTS (**



L'an dernier, nous avions remercié un Choiselien pour son implication dans l'entretien du Chemin Rural N° 5 qui longe le parc du Château de Breteuil. Il a fait des émules puisqu'au début de cet été d'autres (parents et enfants) ont nettoyé l'abreuvoir sis à Herbouvilliers en y enlevant les herbes et algues qui commençaient à l'envahir. Qu'ils en soient vivement remerciés.

D'autre part, nous constatons que de plus en plus de Choiseliens ont à cœur d'entretenir le trottoir et caniveau au droit de leur propriété et de tondre l'herbe des accotements. Nous encourageons cette démarche civique. Cela participe à la valorisation de notre cadre de vie et permet à notre employé communal de se consacrer à des travaux plus techniques nécessitant du matériel lourd.

Merci à tous ceux qui, bénévolement, consacrent un peu de leur temps au charme de notre village, à son embellissement et à son fleurissement.

L'Accueil Loisirs Culture de Chevreuse



Comme vous le savez, la Mairie de Choisel, l'AAEC l'Accueil des Enfants à Choisel) et l'ALC ont passé un accord

pour la mise à disposition d'un animateur « emploi d'avenir » pour l'accueil des enfants de Choisel et de nouvelles activités à destination des jeunes du village.

Cet accord fête sa première année et a très bien fonctionné, à la fois grâce au travail de Tony (l'animateur dédié à Choisel), au support de Lina et Fatima et à l'aide logistique de l'ALC sur de nombreux événements du village.

L'ALC à Chevreuse, c'est depuis plus de 50 ans, une association à taille humaine qui œuvre autour de 4 grands domaines d'activité:

Des ateliers hebdomadaires musicaux, culturels et sportifs

aux mélomanes de s'essayer à la djembé ou encore aux percussions sont au programme. brésilienne ...

boxe française ou de hip-hop.

animateurs passionnés proposent place depuis cette année. des cours de peinture sur porcelaine, de théâtre, d'arts plastiques, de découverte musicale ...

De 3 à 100 ans et plus, il y en a pour L'association tous les goûts!

Un local de répétition

Des groupes amateurs ou semi professionnels viennent répéter par structure, dans la ville de Chevreuse, créneau de trois heures dans un local équipé. Ils sont ensuite mis en avant lors d'événements, de concerts ou Retrouvez le programme détaillé de spectacles par notre association à sur le site internet de l'ALC dès Chevreuse ou dans les structures de septembre prochain! notre réseau.

Un accueil jeunes

Les jeunes de 11 à 17 ans sont accueillis tous les jours à partir de (Association pour Des animateurs d'ateliers proposent 16h30 et pendant les vacances scolaires, où sorties, activités batterie, à la basse, à la guitare, au manuelles ludiques ou sportives

> Deux soirées à thème sont Des sportifs dispensent des cours de également organisées à chaque vacance scolaire. Un accueil jeune Et pour la partie culturelle, des dédié à Choisel est également en

L'organisation d'événements

propose durant toute l'année des conférences, des concerts, des spectacles, comme le Melting Spot, représentation des ateliers de l'ALC, au sein de la ou dans les communes avoisinantes.

www.asso-alc.com



Le coin des entreprises locales & autoentrepreneurs

Cette rubrique est dédiée aux petites entreprises ou autoentrepreneurs de Choisel, ou vivant à Choisel. Cette page vous est consacrée, n'hésitez pas à nous contacter. Un relais sera mis également sur le site de la commune, avec renvoi vers vos éventuels sites ou pages personnelles. Contact : ■ frederic.julhes@choisel.fr



Une passion, la photo!

Sur des vêtements, des accessoires de mode, dans la maison, imaginés par Cathy Bertrand, photographe et créatrice de la collection « les Madeleines Vertes ».

Au gré des saisons et des récoltes, on est surpris ; jupes pétillantes, tuniques fraîches, coussins poétiques, chiliennes voient le jour, mais aussi propositions de décor et de rénovation de vos intérieurs.



madeleines vertes

Cathy Bertrand (La Ferté)

La petite Histoire des Madeleines Vertes, des créations qui pimentent la vie 100% Made in France

Passionnée de décoration, de photographie et de peinture depuis toujours (enfants, nous vivions avec un décorateur artiste-peintre), je quitte l'Alsace pour faire mes études de photographie à l'école Louis Lumière de Noisy le Grand.

Je rejoins l'hebdomadaire féminin ELLE pour 6 années de voyage et de photographies. Mon rôle : préparer la lumière des séances de photo, portraits de comédien(e)s, couturiers, mannequins...

Habitant à Choisel, une parenthèse s'impose pour les enfants, car il est plus difficile de voyager quand on devient une jeune maman ... Après un nombre incalculable de goûters aux madeleines et de gâteaux à la banane, je rêve de faire entrer l'image dans la maison ... Et pas de n'importe quelle façon!

Un coup d'oeil sélectif à ma photothèque - constituée au fil de mes balades dans la Vallée de Chevreuse et lors de voyages - une formation en PAO, et hop, c'est parti!

Le support idéal, pour une "petite entreprise", est trouvé : le textile (il arrive tout droit d'Alsace et de Rhône-Alpes). Je convaincs des imprimeurs spécialisés de travailler avec une petite marque. Faciles à stocker et transformer, mes photos imprimées sur un tissu choisi avec soin reviennent à Choisel.

Là, je le découpe, transforme, et imagine en vêtement ou en accessoire de déco, un vrai régal. Des copines douées pour la confection m'aident à réaliser les premières collections, pendant que je m'arrache les cheveux à dessiner mes modèles.

Aujourd'hui une collection de vêtements femme et fillette est proposée à chaque saison.

La philosophie des **Madeleines Vertes**

Proposer un vêtement original qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. Utiliser un textile sélectionné avec soin. Ne jamais décevoir et être à l'écoute de vos coups de cœur. Vous faire plaisir en vous retrouvant à chaque saison et garder une dimension artisanale.

Où trouver les Madeleines Vertes

Mon bureau-atelier est à Choisel, ouvert sur rendez-vous, on y boit un thé quand on prend le temps de se poser et de causer. Dans cet atelier où l'on teste et fabrique les jupes, robes, cabas, chiliennes ... On y propose aussi des décors d'intérieur pour les habitants de la Vallée de Chevreuse qui me confient leurs travaux de rénovation.

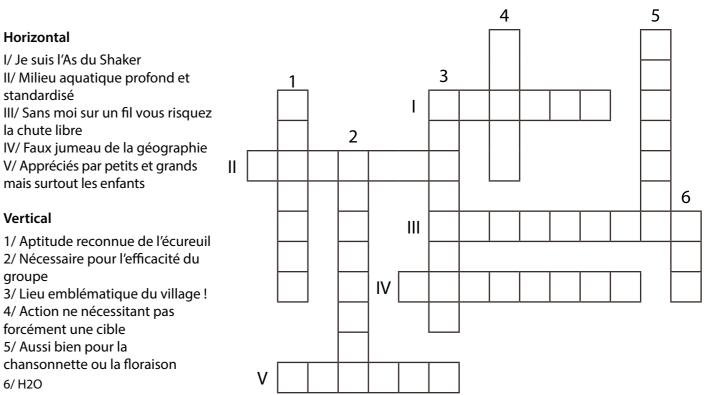






Solutions des jeux en page 2

Mots croisés ■



Vertical

Horizontal

standardisé

la chute libre

I/ Je suis l'As du Shaker

mais surtout les enfants

II/ Milieu aquatique profond et

1/ Aptitude reconnue de l'écureuil 2/ Nécessaire pour l'efficacité du groupe

V/ Appréciés par petits et grands

3/ Lieu emblématique du village!

4/ Action ne nécessitant pas forcément une cible

5/ Aussi bien pour la chansonnette ou la floraison

6/H2O

Rébus













Rébus 2 :













Vous pouvez suivre l'actualité des expositions et ventes sur Facebook : www.facebook.com /Les-Madeleines-Vertes-115485101868842/, sur le site www.lesmadeleinesvertes.fr et la décoration sur : www.facebook.com/cathybertrandinterieur/. Contact : 06 03 51 76 08

34 | Les Échos de Choisel - septembre 2016 | N° 56 N° 56 | Les Échos de Choisel - septembre 2016 | 35

urgences

17 gendarmerie

18 pompiers

15 SAMU

urgences 112 Europe

centre anti-poison 01 40 05 48 48

SOS médecin 01 39 58 58 58

hôpital de Rambouillet 01 34 83 78 78

> hôpital d'Orsay 01 69 29 75 75

Allo enfance maltraitée

Solidarité vieillesse 3977

SOS amitiés 01 42 96 26 16

Drogue info service 08 00 23 13 13

Dépannage ErDF 0972 675 078

Dépannage Lyonnaise des Eaux 0977 401 113

Inter-hameaux les équipes 2015





